Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260929-2026_063-DE

Extrait du Registre Des délibérations Du Conseil Municipal

MAIRIE de PLOUDALMEZEAU (FINISTERE) 29830

OBJET :

N° 2026-063

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David CARREGA, Maire.

Étaient présents : ARZEL Solange, BESCOND Patrice, BIVILLE Sébastien, CARREGA David, CORBEAU Pierre, DAMOY Valérie, DELAROCHE Émilie, DENIEL Romain, DUGAL Rose, GRESSOT Cédric, GUENA Arnaud, HAMON Thierry, KERJEAN Maryse, LAOT BANVILLE Pauline, LE CALVEZ Jean-Paul, LE MENEC Magali, LETARD Murielle, OLLIVIER Sylvie, PERROT Philippe, RAGUENES Mickaël, TANGUY Jean-Philippe, TANGUY Véronique, TURPIN Victor.

Etaient représentés :
- Madame CHADOUTEAUX Maïwenn a donné pouvoir à Madame Pauline LAOT-BANVILLE
- Madame GORET-ASLAN Dilek a donné pouvoir à Monsieur Romain DENIEL
- Madame LAOT Anne a donné pouvoir à Madame LETARD Murielle
- Madame LE HIR Christiane a donné pouvoir à Madame DAMOY Valérie
- Monsieur VINCE Logann a donné pouvoir à Madame DUGAL Rose
- Monsieur WALLNER Paul a donné pouvoir à Madame Solange ARZEL

Monsieur Jean-Paul LE CALVEZ a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Date de convocation : *23/09/2026*
Date d'affichage : 23/09/2026
Nbre de conseillers en exercice : 29
Nbre de présents : 23
Nbre de votants : 29

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture, le :

Publiée ou notifiée le :

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un procès-verbal des réunions du Conseil Municipal est établi après chaque séance et soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le procès-verbal établi suite à la séance du Conseil Municipal en date du 27 mai 2026 joint à la présente,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,
APPROUVE le procès-verbal établi suite à la séance du Conseil Municipal en date du 27 mai 2026.

RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 29– POUR : 24 - ABSTENTIONS : 5

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que devant.

LE SECRETAIRE DE SEANCE	LE MAIRE
Jean-Paul LE CALVEZ	David CARREGA

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260929-2026_063-DE